



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont très faiblement représentés : 9 % contre 20 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (10 %) mais dépasse la part sectorielle (8 %).
- Le taux d'employés est très important et supérieur à celui du secteur (76 % contre 62 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION REMARQUABLE

La proportion de femmes est assez importante en raison, notamment, du taux de féminisation des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	8,85 %	20 %	17,22 %
Professions intermédiaires	9,90 %	8,28 %	30,09 %
Employés	75,94 %	61,81 %	45,76 %
Ouvriers	5,31 %	9,91 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	60,59 %	65,33 %	67,95 %
Professions intermédiaires	64,58 %	72,89 %	78,30 %
Employés	74,18 %	86,50 %	92,90 %
Ouvriers	36,49 %	61,70 %	73,23 %
Ensemble	70,03 %	78,68 %	82,86 %



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des professions intermédiaires tend à progresser.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (15 %), mais son minimum est atteint pour la Normandie (6 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	0 %	ND	ND	ND	ND
2009	64 %	52 %	ND	ND	70 %
2010	60 %	62 %	ND	ND	71 %
2011	65 %	66 %	ND	ND	72 %
2012	59 %	61 %	74 %	39 %	70 %
2013	60 %	64 %	73 %	46 %	70 %
2014	61 %	65 %	74 %	36 %	70 %

ND : Non déterminé

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	9,85 %	11,52 %	74,05 %	4,57 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	8,88 %	17,31 %	68,34 %	5,47 %	0 %
Bretagne	ND	ND	79,55 %	6,49 %	13,96 %
Centre-Val de Loire	7,39 %	13,39 %	76,44 %	2,77 %	0 %
Corse	ND	ND	82,11 %	ND	17,89 %
DOM	12,99 %	8,31 %	71,69 %	7,01 %	0 %
Grand Est	6,89 %	7,87 %	80,33 %	4,92 %	0 %
Hauts-de-France	7,48 %	7 %	78,81 %	6,71 %	0 %
Île-de-France	14,62 %	8,03 %	73,75 %	3,60 %	0 %
Normandie	6,37 %	15,49 %	74,53 %	3,61 %	0 %
Nouvelle-Aquitaine	7,27 %	8,50 %	80,55 %	3,68 %	0 %
Occitanie	7,72 %	8,54 %	76,73 %	7,01 %	0 %
Pays de la Loire	ND	13,72 %	77,91 %	ND	8,37 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,40 %	11,22 %	73,65 %	8,73 %	0 %
	8,85 %	9,90 %	75,94 %	5,31 %	0 %
	20 %	8,28 %	61,81 %	9,91 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.